

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
RESTAURANT ADMINISTRATIF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 JUIN 2025

P.V. n° 140

Dossier n° 7

Objet : Demande d'autorisation de lancer et de signer des marchés publics de fourniture de produits d'épicerie – boissons et denrées alimentaires sèches pour les restaurants du SDIS 77

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à la demande d'autorisation de lancer et de signer des marchés publics de fourniture de produits d'épicerie – boissons et denrées alimentaires sèches pour les restaurants du SDIS 77,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la passation de marchés publics relatifs à la fourniture de produits d'épicerie - boissons et denrées alimentaires sèches ;
- De me donner délégation pour signer les pièces administratives se rapportant à ces marchés publics ;
- De me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à ces marchés publics à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial des marchés publics.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU